

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

Paroles de chômeurs

Onze ans de CDD et toujours vivante

2005. Reconversion professionnelle ; et premier contrat de onze mois dans un cabinet médical. Alors que j'ai une expérience administrative de dix-huit ans, je dois m'engager dans la lourdeur d'une VAE (Validation des Acquis par l'Expérience) pour un Bac Pro Secrétariat. Je traverse les affres d'un cancer mais forte de ce diplôme, je repars à la chasse à l'emploi.

2011. Je passe un concours et entre à l'hôpital de Toulouse. En décembre 2014 on m'annonce que le poste que j'occupe est récupéré par la titulaire. Retour à la case chômage, indemnisée trois mois après. Je reste donc sans AUCUNE ressource durant ces trois mois. Je m'en sortirai grâce à une amie qui m'aidera financièrement mais aussi par sa discrète présence.

J'apprends à traverser les arcanes administratives de la recherche d'emploi. Comme d'autres j'ai dû développer des trésors de débrouillardises. Aujourd'hui, je fais partie des chanceux : en 2015 j'ai eu quatre employeurs et l'équivalent de six semaines de chômage. En 2016, à ce jour, cinq employeurs et quatre semaines de chômage.

Travail précaire, salaire précaire : tout devient compliqué avec, par exemple, aujourd'hui, l'état de ma voiture qui ne me permet plus de postuler sur des postes trop en dehors de Toulouse. Alors forcément, il y a ces moments où épuisée, dépitée, je me dis que je vais m'asseoir et regarder la vie passer.

Sylvie - Toulouse

Il y a un an, le conseil d'administration du CCSC se posait la question de savoir s'il était capable de poursuivre la mission sociale et spirituelle, lancée en 1984 par ses fondateurs, d'affirmer que l'absence de travail est un mal auquel nous ne pouvons rester indifférents.

Comment informer, susciter et soutenir des chrétiens et des personnes de bonne volonté qui proposent des initiatives innovantes et concrètes pour réduire les effets néfastes de ce choix politique et économique de notre société, celui d'accepter de mettre « hors circuit » des femmes et des hommes en pleine force de l'âge .

Le bureau du CCSC, aidé par Catherine Rapp, s'est aventuré d'abord dans un audit interne qui a évolué vers une « marche ensemble » pour revisiter l'intuition première de renouer le dialogue avec nos frères protestants et d'être en synergie avec d'autres partenaires, mouvements, associations (JOC, Secours Catholique, CERAS, ATD, ALERTE, Pacte Civil, SNC...)

Deux enquêtes ont été lancées, la première vers nos invités de l'Atelier protestant (Éthique et société), la deuxième vers les lecteurs de notre lettre « Vaincre le Chômage » avec comme accroche « Si nous parlons de nous ? »

Nous nous réjouissons des nombreuses suggestions innovantes (voir page 8). Merci d'avoir été

si nombreux à nous répondre !

Nous allons donner suite à cet encouragement en proposant à celles et ceux qui ont pris soin de répondre, et à tous les lecteurs, de nous rejoindre concrètement et/ou d'assurer le relais dans leur paroisse, leur entourage, leur région, etc.

Nous ne pouvons passer sous silence le message lancé par le Conseil permanent de la Conférence des Évêques de France : « Dans un monde qui change, retrouver le sens politique ». *

Persévérence



Jean-Pierre PASCUAL
Paul ISRAËL

Ils prennent la parole pour rappeler qu'on ne peut se désintéresser de ce qui touche à la vie en société, à la vie de l'homme. Une place importante est consacrée à la grande difficulté des jeunes d'accéder au marché du travail.

« Chacun, à son niveau, est responsable de la vie et de l'avenir de notre société. Une société vivante ne peut être la simple addition d'intérêts ou d'accords particuliers. Elle repose nécessairement sur la recherche du bien commun et la mise en œuvre de moyens de solidarité efficaces. »

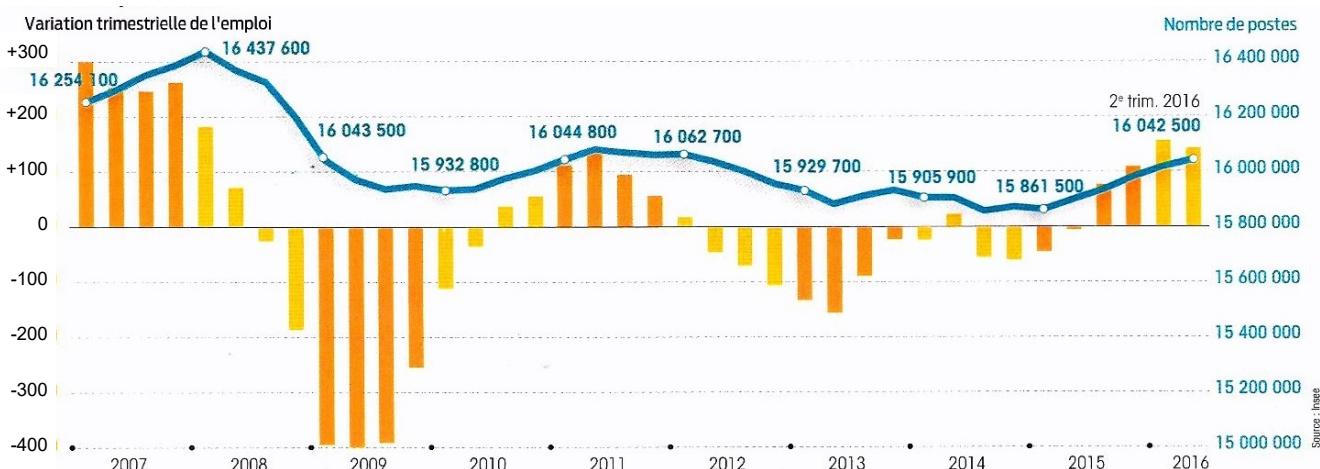
En nous appuyant sur ce document, il nous paraît indispensable que les communautés chrétiennes s'interrogent sur la façon dont elles participent au vivre ensemble face à ce fléau que constitue le chômage.

* C.E.F.

« Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique » page 8. Ed . Bayard - 4 €

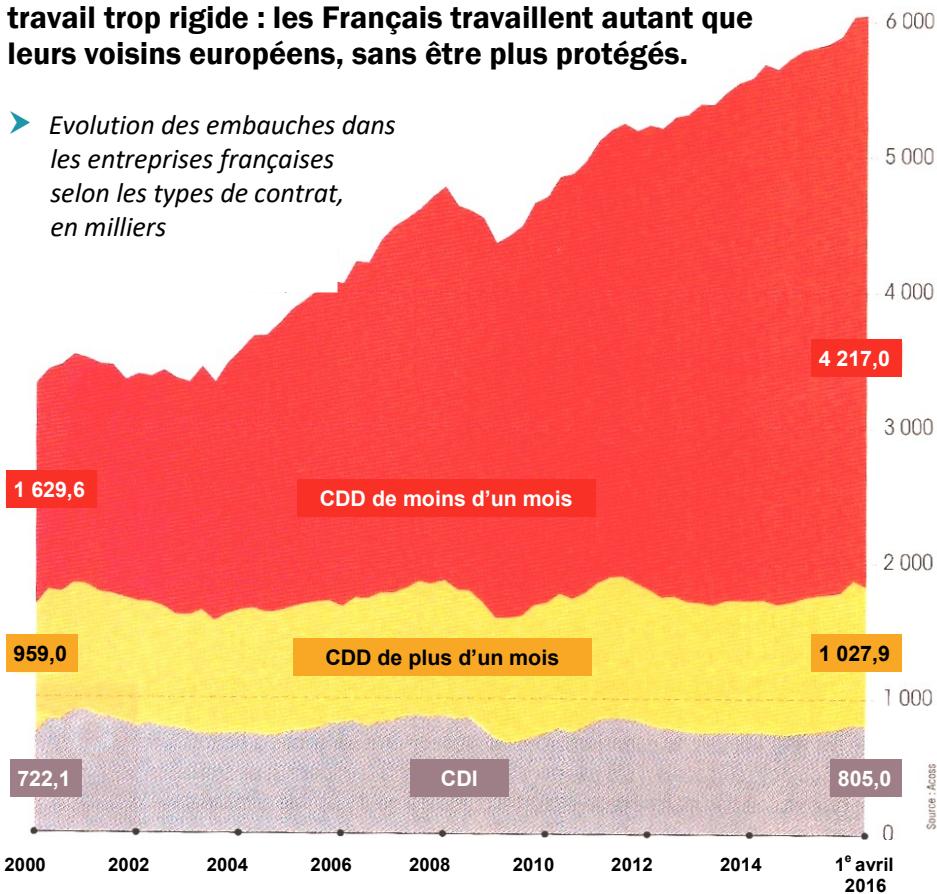
L'emploi repart doucement

- *Emploi salarié privé dans l'ensemble des secteurs marchands : nombre de postes et évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente*



L'emploi et la croissance ne sont pas entravés par un droit du travail trop rigide : les Français travaillent autant que leurs voisins européens, sans être plus protégés.

- *Evolution des embauches dans les entreprises françaises selon les types de contrat, en milliers*



Les Français, travailleurs et flexibles

Comme on le dit si souvent, les salariés à temps plein travaillent moins que leurs voisins européens, notamment en raison des vacances plus longues. Mais si l'on tient compte des salariés à temps partiel et des indépendants, la France se situe dans la moyenne. Surtout, les travailleurs de l'Hexagone sont parmi les plus productifs.

Le droit du travail trop protecteur pour les salariés est lui aussi un mythe. Depuis l'introduction de l'intérim en 1972 et l'inscription du contrat à durée déterminée (CDD) dans la loi de 1979, la France a régulièrement flexibilisé son marché du travail. Résultat : au deuxième trimestre 2016, 87% des embauches étaient des CDD. Pire, 70% des contrats signés durent moins d'un mois.

La France n'est pas trop généreuse avec ses chômeurs

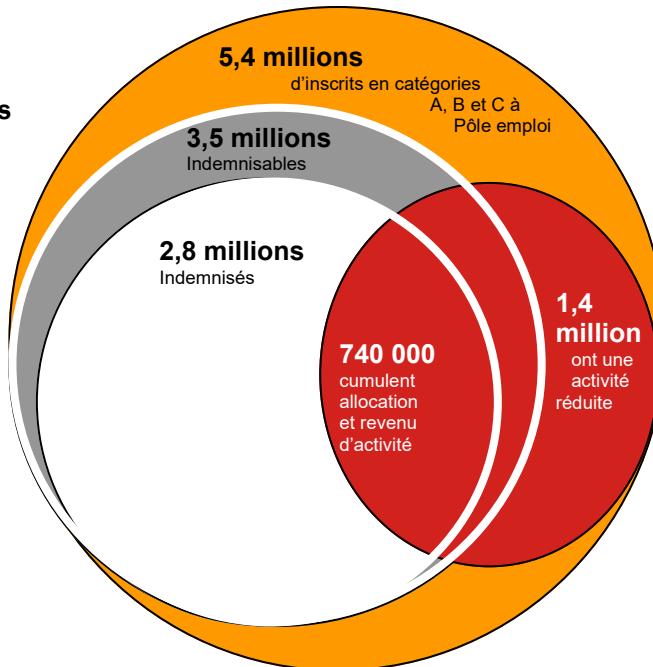
Tant en matière d'indemnisation que de formation ses efforts sont très moyens.

► Situation des chômeurs au regard de l'assurance chômage en France métropolitaine - fin 2015

Les allocations chômage en 2016 :

35,1 milliards d'euros.

Dépenses totales : 39,5 milliards dont 35,5 milliards en dépenses d'allocations.

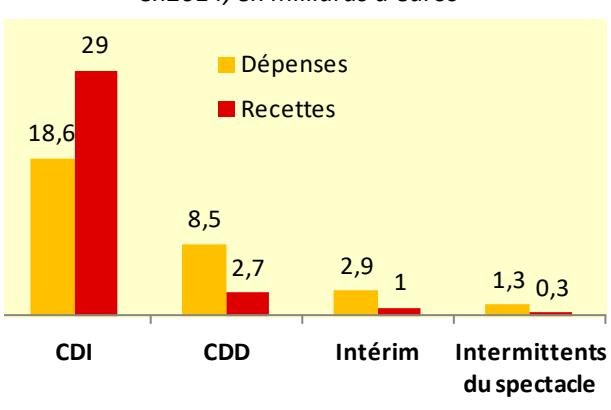


En France 18% des chômeurs sont en formation pour un coût de 2 538 € par chômeur en 2014

Les CDD coûtent cher

Les salariés en CDI cotisent plus qu'ils ne coûtent en allocation chômage. En revanche, c'est l'inverse pour toutes les formes de contrats temporaires (CDD, intérim, intermittents). C'est donc le recours à ce type de contrats précaires par les employeurs qui pèse sur l'assurance chômage, bien qu'au total l'excédent dégagé dans les CDI couvre le déficit des contrats courts.

► *Recettes et dépenses de l'assurance chômage par type de contrat de travail en 2014, en milliards d'euros*



Inégaux face au chômage

► Taux de chômage en 2015, en %

Hommes	10,5
Femmes	9,5
15-25 ans	24,0
25-49 ans	9,4
Plus de 50 ans	7,0
Cadres	4,0
Professions intermédiaires	5,8
Employés	10,2
Ouvriers	14,6
Brevet des collèges, CEP ou sans diplôme	16,8
Baccalauréat, CAP, BEP	10,5
Bac + 2	6,3
Diplôme supérieur au bac + 2	6,2
Etrangers (hommes)	21,2
Etrangers (femmes)	18,9
Français (hommes)	9,8
Français (femmes)	9,0

INTERVIEW : ANNIE DREUILLE - JEAN-PIERRE BAROKAS - MARIE LACOSTE

Le 30 septembre 2016, à l'université de Toulouse, Annie Dreaille, Jean-Pierre Barokas et leurs amis ont présenté les archives du mouvement Partage-Syndicat des chômeurs.
Annie Dreaille fut parmi les toutes premières à s'engager dans le mouvement des chômeurs et le CCSC.

Pour nous elle revisite cette histoire.



Annie Dreaille, est-ce avec Simone Weil que tu as épousé la cause des chômeurs ?

Plutôt avec Hannah Arendt et André Gorz¹. La première fois



Hassan Aït-Saïd, Marie Lacoste et Annie Dreaille

cace : « À Annie Dreaille, grâce à qui beaucoup se sentent moins seuls, moi y compris. Avec toute mon amicale estime. » C'était une rencontre entre une expérience de terrain et une projection intellectuelle. Il y a toujours intérêt dans un mouvement social comme le nôtre à travailler avec des chercheurs. Du temps de Maurice Pagat, il y eut les universités d'été. Le risque, pour un mouvement comme le nôtre, c'est d'être repris par des tendances politiques, par les idéologies des uns et des autres.

On peut lire dans les archives les éditoriaux de Maurice Pagat, il avait une ligne directrice. Nous avons numérisé beaucoup d'articles de ce temps là.²

Il avait une bonne connaissance de l'histoire sociale, et même de l'histoire des religions, il avait du souffle. Il a connu le chômage et ses grandes difficultés.

Oui, cela l'a manifestement inspiré. On n'a pas toujours été d'accord sur les orientations, les manières de faire. Toujours est-il que je lui reconnaissais aujourd'hui un profil prophétique, celui d'avoir su très tôt qu'il fallait susciter un syndicat de chômeurs autonome ; il a fait entendre une voix qu'on n'entend plus.

Il se répétait un peu sur la fin ?

Il avait des phrases qui revenaient sans cesse, un chômage structurel, de longue durée. Il a ouvert une voie, en demandant aux chômeurs de prendre leur organisation en main, et là, il ne s'est pas trompé. Cette histoire n'est pas finie. Il y eut des avancées : le RMI, la sécurité sociale pour ceux qui en étaient exclus, le partage du travail, le tiers-secteur d'activité. Mais de l'auto-organisation des chômeurs, personne n'en a voulu, et c'est encore vrai aujourd'hui.

On ne voulait pas de syndicat de chômeurs pour ne pas installer les chômeurs dans le chômage !

Mais aujourd'hui un tiers des chômeurs le sont depuis plus d'un an et ce n'est pas le syndicat des chômeurs qui les y installe ! Si on avait accepté de faire un effort pour favoriser la représentation des chômeurs, on aurait pu avoir un mouvement des chômeurs qui aurait eu une posture différente de celle des syndicats de salariés lors de la loi El Komri (Travail) ; on aurait pu mettre en débat des propositions, comme celle qui consiste à proposer un CDI pour tout le monde, parce que c'est une question de justice, que tout le monde soit lié par le même contrat de travail ; les intermittents du travail, et pourquoi pas !

Le RMI, peu y croyaient parce que trop coûteux. Et ça a marché !

La question de l'argent n'est pas première. Il faut expérimenter, comme cela s'est fait pour le RMI. Ce qui a conduit à un consensus national en sa faveur. Pourquoi pas aujourd'hui une expérimentation du Revenu d'existence ? Depuis quelques mois on expérimente les territoires Zéro chômeur de longue durée.

Qu'en est-il des maisons de chômeurs de Toulouse ?



S'il y avait eu un syndicat des chômeurs fort on aurait eu des débats intéressants.

Il y eut de grands moments. Tout a commencé par l'appel de cette femme « À quand une maison des chômeurs à Toulouse ? » suite à un article du Monde et à la naissance du CCSC. J'étais secrétaire de direction à l'hôpital de jour et je lui ai dit que je

voulais bien la soutenir. Nous avons fait comme à Paris, une association syndicale des chômeurs, un comité de soutien et on a vu rapidement qu'il fallait une maison des chômeurs. C'était une décision tout de même, ce fut un grand moment. Nous n'étions pas assez nombreux pour faire vivre l'un et l'autre, nous avons tout regroupé, les militants et les services. La paroisse nous a prêté un local, on s'est mis là à l'écoute des gens qu'on devait accueillir ; on a fait une inauguration avec Maurice Pagat, les médias sont venus. Notre richesse était de dire aux personnes que l'on recevait : je n'ai pas d'emploi à vous proposer, mais dites-moi ce qui vous manque, quel est votre projet, ce qui vous rendrait service. Cette attitude-là, elle fut celle des gens qui faisaient l'accueil, alors qu'ils étaient au chômage. En ce temps-là, il n'y avait pas d'association d'insertion, ni de service juridique, pas de lieu où faire des photocopies, des CV, où téléphoner. Et en même temps, nous-mêmes, nous leur soumettions notre projet militant ; les quatre propositions de Maurice Pagat que l'on partageait. Nous avons organisé un colloque à Toulouse.

Les locaux devenant trop petits, on a dû déménager. Ce fut

••• difficile, mais chaque personne qui venait se sentait invitée à s'impliquer, à participer à la vie de la maison. Il y avait des activités de réflexion sur le temps libéré. Petit à petit, on s'est autorisé à faire autre chose que la seule recherche d'emploi, ce fut un moment fort, on m'en reparle encore.

Nous avons toujours participé aux états généraux, aux universités d'été. La richesse de l'animation de cette maison venait de ce côté militant, en cela nous étions différents des autres services sociaux. On découvrait qu'on pouvait s'organiser, organiser un colloque, inviter : il y avait une vie dans la maison, une vie sociale, dont ils étaient privés par le chômage. Il y eut les inaugurations, Bernard Kouchner est venu, ainsi que des politiques locaux. On avait beaucoup de contacts avec les médias, les hommes politiques, et c'est Maurice Pagat qui nous l'a appris. Dire ce que l'on fait.

Dix ans après, en 1995, quand nous sommes devenus plus importants, nous avons ouvert un service logement, et un service création d'activités économiques. Bernard Ginisty a succédé à Michel Vintrou comme président. Pour ne pas devenir une usine à gaz, nous nous sommes organisés en micro associations autonomes. Durant mes dernières années à la maison des chômeurs, il y avait de plus en plus de gens qui désespéraient de retrouver un travail salarié et qui étaient prêts à créer quelque chose ; on a tout mis en œuvre avec un réseau d'économie alternative et solidaire ; un service de création d'activités économiques, apportait un souffle nouveau. Il y a énormément de gens qui veulent créer leur propre emploi. Le chômage leur a appris l'anticipation et l'autonomie.

Mais alors il faut travailler beaucoup pour gagner à peine le Smic.

Quand tu crées ton emploi tout seul, tu ne comptes pas tes heures. Les jeunes qui le font ont une autre mentalité. Certains, quand ils étaient salariés, ne se sentaient pas reconnus pour ce qu'ils pouvaient apporter. Il y a une dégradation de la vie des salariés. Avec le chômage massif, cette condition des salariés s'est aggravée, « si tu n'es pas d'accord, tu peux t'en aller, il y en a 15 qui attendent dehors. » Le respect de la personne humaine s'est considérablement dégradé.

Les grandes initiatives sont nées il y a une trentaine d'années. Y a-t-il épuisement ?

Non, les grandes associations, comme SNC, COORACE vivent plutôt bien. Mais globalement on s'installe dans l'idée du chômage de masse, de la précarité. Beaucoup de gens s'occupent de l'insertion, il y a pléthore d'associations. Mais dans les années 1980 il y avait un grand vide social et il faut rendre à Maurice Pagat, qui a connu les files d'attente à l'ANPE, d'avoir été le premier à vouloir un changement ; il a survécu grâce à quelques amis, il en a tiré de l'énergie.

Dans les premiers temps de la maison des chômeurs, avenue de la Fontaine au Roi, il a reçu de très nombreuses télévisions étrangères et françaises. Il fallait répondre,

même si c'était au détriment de l'organisation de la maison. Il y avait un souffle qui a dépassé les frontières. S'il avait été soutenu, le paysage social en aurait été changé. Mais on ne l'a pas fait parce que cela aurait modifié l'organisation sociale du travail, j'en suis convaincue.

Vous avez été combattus violemment ?

Oui. Puis on nous a tolérés pour une gestion sociale du chômage. Localement on a pu être suivis par les médias locaux, mais on ne pouvait pas être soutenus à cause de l'opposition, notamment syndicale. Or il y a une grande richesse dans cette histoire, c'est la raison pour laquelle je tenais à rassembler les archives de cette période.

Aujourd'hui le chômage est-il différent du chômage d'il y a trente ans ?

La pauvreté s'est installée parce que le chômage s'est installé. Heureusement, dans la génération qui arrive il y a des jeunes qui ne se laisseront pas faire.

Le « mur de l'indifférence », cela demeure la meilleure manifestation que nous ayons pu faire. C'était au moment de la chute du mur de Berlin en 1989. Nous nous sommes installés sur la place du Capitole, nous n'en avions pas l'autorisation. Nous avions bien préparé, les médias ont bien réagi. Nous avons eu d'autres initiatives, avec le mouvement démocratique pour le partage du travail, avec les associations de la région. Nous allions chercher toujours des gens nouveaux, nous cherchions à élargir, chacun apportant des projets, y compris les gens au chômage.

Qui vient aujourd'hui dans ces maisons de chômeurs ?

Dans les maisons, on aidait les gens à prendre conscience qu'ils n'étaient pas seuls, qu'il fallait se battre. Il y avait aussi les gens de passage, les consommateurs de service. On a toujours proposé le projet militant, il fallait que les gens qui venaient pour un service sachent qu'on s'était créés sur un projet militant auquel on les invitait à s'associer. Certains l'ont fait.

Il y eut quelques syndicalistes. A Toulouse, et ce ne fut pas vrai partout, on pouvait discuter avec des organisations syndicales. On n'était pas d'accord, bien sûr, mais on pouvait parler. J'imagine même que la CFDT aurait pris la maison des chômeurs si on la lui avait donnée clés en main. On avait de bonnes relations. Certains militants CFDT ont su défendre les chômeurs qu'on leur présentait. En général lors des états généraux et des universités d'été le débat était vif mais restait courtois. Le seul fait de s'appeler « maison des chômeurs » en irritait quelques uns. Mais la ville de Toulouse, elle, a mis un panneau « maison des chômeurs ». Il y avait des soutiens parmi les gens qui s'occupent d'insertion. En fait, aux syndicats aussi, je leur en veux beaucoup : ils avaient les moyens de la réflexion, les moyens d'anticiper sur la mondialisation, mais ils sont restés enfermés dans la répétition, dans le même schéma. La mairie de Toulouse ne nous a jamais lâchés, alternance comprise. L'argent venait surtout du Conseil général ; il



M-Christine Jaillet, Annie Dreaille, Jean-Pierre Barokas

••• savait que nous faisions de l'insertion sociale. Bien sûr cet argent nous a permis de nous développer, mais c'était aussi un piège.

Au cours de ces années que fut le plus difficile pour toi ?

Le plus dur c'est d'organiser des manifestations et de constater que les chômeurs ne viennent pas. C'est pour moi une grande interrogation, même si j'en devine les raisons. La manifestation de 1985 à Paris était magnifique, avec le peu de moyens que nous avions. Elle a été beaucoup critiquée. 5 000 personnes environ. C'était pour moi une réussite. Il y eut des manifestations symboliques, comme l'organisation d'un vote pour ceux qui n'avaient pas le droit de voter - les SDF, par exemple. On touchait à quelque chose de la citoyenneté. D'ailleurs on est venu vers la « citoyenneté », parce que c'était plus entendable. Mais la citoyenneté sociale, ça ne fait pas vivre les familles.

Quels étaient vos soutiens ?

Les institutionnels, parmi lesquels le Conseil général, la région, la ville, Radio présence (catho), la presse, les cathos aussi. Les paroisses, des bénévoles compétents, des mouvements chrétiens sont venus travailler avec nous. L'évêque, Mgr Collini, nous a beaucoup soutenus. Je n'oublie pas quelques comités d'entreprise, qui avaient des commissions « ouverture » - Alcatel par exemple. Quelques uns sont venus pour l'accompagnement.

Notre force a été toujours la collaboration avec des chercheurs. On a collaboré aussi avec d'autres maisons de chômeurs, TO7, par exemple, avec le pasteur Gougne. TO7 continue encore.

ANNIE DREUILLE

la maison des chômeurs
une expérience solidaire

préface de DOMINIQUE PECCOUD
postface de MARIE-LAURE MORIN

SOCIÉTÉ LOUBATIÈRES

J'ai voulu en garder mémoire dans un livre paru en 2010 : « La maison des chômeurs. Une expérience solidaire ». Le rôle du Comité Chrétien (CCSC) fut déterminant dans les débuts. On ne peut pas le nier, à moins de réécrire l'histoire. On n'avait trouvé personne d'autre que le CCSC et on a vécu sur ses dons durant la première année. Aujourd'hui je ne connais pas les relais avec les chrétiens dans les deux maisons de chômeurs de Toulouse. Catho moi-même je tenais à entretenir ces liens.

 **Jean-Pierre Barokas, Annie Dreaille, est-ce une vieille connaissance?**

Nous travaillions ensemble à l'hôpital de jour du Centre de Guidance Infantile. Quand Annie a quitté ce service pour militer dans le mouvement des chômeurs et créer la maison de Toulouse j'ai suivi son engagement. Dès le début de la maison, les accueillants ont été confrontés à des parcours particulièrement douloureux, à des situations de détresse face auxquelles ils se sentaient relativement démunis. Nous ne pensions pas ne pas répondre. Face à ces personnes profondément affectées, parfois au bord d'une inquiétante désespérance, nous avons aménagé un relais et un temps d'entretien plus conséquents. « La consultation santé » était un dispositif simple et souple, fonctionnait à la demande

portée et relayée à partir de l'accueil. Nous étions alors quatre - médecins psychiatres, analyste, psychologue-convaincus de la pertinence du projet de la maison et soucieux de la soutenir. À l'appel des accueillants sensibles à la problématique nous fixions avec la personne un rendez-vous et généralement convenions avec elle de deux à trois entretiens rapprochés. Entendre ces personnes dans leurs difficultés actuelles n'était pas évident, ni de les renvoyer à une adresse non plus sans garantir le relais ; les services de santé mentale avançaient qu'ils n'avaient pas vocation à prendre en compte la réalité de ces situations. Adossés aux propositions militantes de la maison, nous ne nous positionnions pas sur le versant d'une approche psychopathologique de la personne au chômage. Certes la dépression était souvent en toile de fond derrière une solitude de repli, de défense tout en pudeur jusqu'à ces silences de grande souffrance à ne plus pouvoir parler. Nous appréhendions cette effraction et cette fragilisation par la situation de chômage comme un moment d'une « crise culturelle » dans un parcours d'existence. Il fallait bien retrouver en soi la force de continuer, pour le moins pour

« La souffrance psychologique n'est pas prise en compte. »



chacun de tenter d'éclairer ce passage. De fait le lieu, la maison, imprimait sa marque : franchir la porte favorisait l'ouverture ; la rencontre chômeurs/non chômeurs forçait aussi une autre écoute, comme un passage de témoin.

L'accompagnement des chômeurs est indispensable ? Pour Pagat ce n'était pas une question. Pour lui, il faut leur donner du travail, et c'est tout.

La position militante de Pagat est combative. Celle du combat juste à l'endroit où il se pose. Il ne faut pas croire que quelqu'un te sortira de là, ou qu'on se batte pour toi. À la maison des chômeurs c'était clair.

Si nous ne pouvions qu'être témoins du combat singulier de chacun, il nous fallait pour notre part pouvoir soutenir une parole à la question : « Toi est-ce que tu crois que tu peux m'aider » ?

Sans engagement, on n'écoute pas de la même façon. On ne peut pas s'en tirer dans la solitude. Il fallait rebrancher le collectif – hôpital, syndicat, maison des chômeurs, paroisse – et tenter de le faire fonctionner. Le carnet d'adresses prenait alors une autre place. À la maison des chômeurs de la Faourette, à Avenir aussi et à la suite de Pagat, je continue de penser qu'une maison des chômeurs est avant tout une adresse, un lieu possible de domiciliation, de passage et de partage où peut s'ouvrir pour chacun la question singulière de son existence sociale.

•••

¹ André Gorz : « Une vie », Willy Gianinazzi, La Découverte

² Mémoire et Partage : <http://www.memoirepartage.fr/>
CCSC : <https://ccscfrance.com/>

...



Marie Lacoste, faut-il un supplément de courage pour gérer une maison des chômeurs ?

C'est un travail épuisant et passionnant en même temps. Je suis d'un naturel optimiste. Je ne suis pas dans les certitudes puisque je travaille dans une structure associative, dotée d'un financement sur un an la plupart du temps. À la précarité de l'association s'ajoute la précarité des contrats qui s'ajoute à la précarité des adhérents ! Je ne gagne pas beaucoup. Mais le sentiment de faire collectivement œuvre utile nous porte.

Dans notre maison des chômeurs nous avons comme première spécificité de faire de la domiciliation et d'assurer un accompagnement de projets de création d'activités économiques. Avec les trois autres maisons des chômeurs nous avons en commun les trois piliers que sont l'accueil convivial, la dimension militante et les services. Nous sommes toutes à la même confédération, le Mouvement National des Chômeurs et Précaires ; nous nous présentons ensemble parfois à nos interlocuteurs, nous nous soutenons le moral. Nous assurons la défense des droits individuels. Par exemple lorsqu'un chômeur est radié de Pôle Emploi ou lorsqu'on lui demande 2 000 euros de trop perçu alors qu'il n'a pas le premier euro. Droits collectifs aussi, lorsqu'on fait remonter à Pôle emploi, à une collectivité locale ou au ministère les dysfonctionnements du service public de l'emploi et de l'insertion ; il nous arrive aussi de manifester.



Qui domiciliez-vous ?

Les SDF ne sont pas tous dans la rue, mais chez leurs parents, au camping, à l'hôtel ou chez des amis. Il y a autant d'hommes que de femmes, un tiers d'entre eux travaillent. C'est souvent une rupture familiale qui les a contraints à quitter le domicile familial. Et alors, tout devient compliqué : sans adresse, vous ne pouvez rien. Le jour de la remise du courrier, on propose des activités collectives, pour que les gens échangent, il y a du café, trois accès à internet, une réelle convivialité ; quelques-uns ne font que passer, rien ne les oblige et c'est bien ainsi.

Les chômeurs d'aujourd'hui sont-ils différents des chômeurs d'hier ?

Nos parents ont connu le plein emploi et nous, leurs enfants, avons pris le chômage en pleine figure, mais avec l'idée que les politiques y pouvaient quelque chose – ce fut la politique de l'emploi, la politique de la ville. La génération suivante, qui n'a connu que le chômage, a la certitude que les politiques n'y peuvent rien, parce que c'est l'économie qui a la main. Elle montre un détachement réel par rapport au monde du travail qui les effraie ; ces jeunes-là misent beaucoup sur la construction de leur cellule familiale, parlent de voyages et de loisirs. Leur détachement à l'égard du monde du travail est vraiment surprenant. Non pas qu'ils ne font rien, ils sont intelligents, rapides, mais comme il y a une réelle défiance vis-à-vis des employeurs, ils prennent un autre chemin, ou font le choix de l'indépendance en s'installant comme auto-entrepreneurs. C'est ce que je perçois.

Comment supporter le chômage quand il dure ? Comment gérer ce temps ?

Les situations sont très variées. Les chômeurs jonglent entre plusieurs statuts, plusieurs possibilités en même temps. Ils préfèrent une « précarité organisée ». Mais il y en a qui ne se débrouillent pas, ils s'enferment dans les minima sociaux et deviennent complètement dépendants ; lorsqu'on leur propose un travail, ils découvrent que tout devient compliqué, ils n'auront plus la gratuité de la cantine pour les enfants, ils devront payer leur carte de transport, il y a beaucoup d'autres contraintes ; ils ont pourtant envie d'aller travailler. Alors on leur propose de petits contrats, mais qui ne suffisent pas à combler les besoins qu'ils vont avoir en retravaillant.

Je reçois un courrier mentionnant que j'ai fraudé et que je suis redevable de 850€. J'ai beau faire des courriers, discuter, on n'en démord pas : je dois payer. Ce n'est qu'en passant par la responsable de la Maison des Chômeurs que je vais me faire entendre : résultat, je ne dois rien. Ça s'arrête là. Pas une excuse. »

Prière du Chômeur qui veut rester debout !

(inspirée d'Ephésiens 6, 10-18)

*Coucou Seigneur,
c'est encore moi !
Je me tourne vers toi
encore une fois.
D'abord te dire merci
pour ces amis que
tu m'as donnés qui font
de moi une précaire
relativement heureuse.
Pourtant je suis de
plus en plus souvent
fatiguée.
Ma tenue de petit soldat
chercheur d'emploi
débrouillard se ternit.
Donne-moi de pouvoir
me revêtir de l'armure
de Dieu pour que je puisse
tenir ferme,
debout dans mes pompes.
Donne-moi d'être chaussée
agréablement pour
l'ascension de ces
montagnes à la recherche
d'un emploi fixe.
Donne-moi de pouvoir
prendre, par-dessus tout
le bouclier de la Foi,
par le moyen duquel
je pourrai enfin respirer
la sérénité tant attendue.
Donne-moi aussi
le casque du salut et
l'épée de l'Esprit qui est
la Parole de Dieu.
Alors je pourrai
vivre debout et aider
mes copains de galère !*



Sylvie

Comme d'autres
cherchent des truffes,
moi je cherche un emploi
qui me permettra
de vivre décemment.
La chasse à la truffe
est plus facile. »



TEMOIGNAGES DES LECTEURS



La première question posée est celle du public visé par la lettre « Vaincre le chômage » (VLC). Les chômeurs, les responsables politiques et partenaires sociaux, les associatifs, les responsables d'Eglise, les paroisses ?

« *A tous, bien sûr, comme l'Evangile* » peut-on lire dans la réponse de l'un des 40 lecteurs qui ont pris le temps de répondre. Nous avons fait des choix. Au départ nous visions d'abord les partenaires sociaux et les politiques en essayant de mobiliser les chrétiens des paroisses et les mouvements. Nous sommes nés pour soutenir le mouvement des chômeurs naissant, bien seul et même suspect. Aujourd'hui c'est plutôt au monde chrétien que nous voulons nous adresser en priorité, en maintenant au milieu des autres précarités - logement, sans-papiers, violences diverses - la question du chômage et de la précarité que nous considérons toujours comme centrale.

L'aspect chrétien, souligne un autre, tient dans « l'espérance » malgré tout : « *C'est explicitement chrétien. Une analyse sociologique ou économique du chômage n'y a pas tellement sa place, ou alors très brièvement un chiffre frappant pour qu'on le retienne. J'attends plus un regard chrétien, avec au moins deux "couleurs" nettes : l'amour et l'espérance...* »

Le titre "Vaincre le chômage" souligne un autre lecteur, « *est pertinent (contrairement à ce que j'avais d'abord pensé !) : aux yeux du monde, ce titre est prétentieux. Aux yeux de la foi, les chômeurs et autres éprouvés qui ont trouvé paix et réconfort dans l'Evangile, ont vaincu le chômage.* »

Vous êtes nombreux à approuver le choix que la lettre fait de prendre le temps avec l'un ou l'autre, acteur ou témoin, tel Jean-Baptiste de Foucauld ou Louis Gallois. Parce qu'il faut du temps et de l'espace pour s'expliquer, pour rendre compte de la complexité et de la richesse de la situation et des hommes. Nous laissons des notes plus brèves aux pages repères très largement appréciées. L'un reconnaît qu'il a ces informations par ail-



leurs, « *mais VLC n'a que huit pages, on le lit, à la différence des revues que l'on classe dans les revues à lire.* »

Un autre émet le souhait de « *continuer à y trouver un dialogue entre témoignages de chômeurs et recherche de solutions de la part de tous : professionnels, bénévoles, associations.* » Jusqu'à espérer une mise à jour du Répertoire des associations.

Manifestement le témoignage de personnes au chômage en première page donne le ton à cette lettre, fidèle à ses engagements premiers. Ce témoignage est trop court pour certains. « *Ce qui me déplaît ? Peut-être un ton pessimiste que l'on y trouve pour les chômeurs.* » Cependant une autre lectrice fait remarquer que ces témoignages permettent « *de mettre en avant le vécu des personnes au chômage et de se rendre compte des réalités, bien loin de ce que l'on peut entendre dans les médias et bien loin de l'opinion commune que l'on se fait des chômeurs - des assistés.* »

Nous avons repéré quatre types de suggestions.

- Parler de ceux qui entreprennent. « *Des patrons riches peut-être mais plein d'initiatives pour que leur entreprise soit celle de salariés heureux. Ces dirigeants apportent un grand bol d'optimisme.* »

- Parler des jeunes optimistes, hors des politiques convenues, qui demandent une approche nouvelle de la vie, du vivre ensemble, du partage du travail, qui proposent une autre Europe, qui acceptent l'étranger, le faible, se sentent solidaires. »

- Montrer ce qui marche. « *Promouvoir la solidarité dans le travail, encourager la participation, c'est ce qui petit à petit mènera à un tassement des salaires (et parfois à une diminution du temps de travail si nécessaire)* ».

- Parler de l'accompagnement. « *L'environnement immédiat (la famille, l'école) contre la précarité. Parler des solutions de l'accompagnement : pour ceux qui ont été blessés ou qui n'ont pas eu la chance d'un environnement porteur. Parler de l'insertion réussie, des formations alternatives pour remédier à l'échec scolaire, etc.* »

VLC consacrera régulièrement un espace au courrier des lecteurs ; vous saurez le faire vivre. Nous vous en remercions.



Retrouvez-nous,
réagissez
sur le blog :

<http://ccscfrance.com/>

Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguin - François Soulage - Paul Isarël - Philippe Dauger - Anne-Marie Chaton - Marie-Christine Brun
Commission paritaire 76 885 AS - ISSN 1148 2214 - Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET - 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS